

Protection des renseignements personnels

Introduction

Grondin Savarese Légal Inc. (« Grondin Savarese Légal » ou « nous »), tiennent à protéger les renseignements personnels qu'ils recueillent, utilisent et communiquent lorsqu'ils fournissent des services juridiques et exercent leurs activités, conformément aux exigences de la réglementation applicable, dont les lois sur la protection des renseignements personnels, et à leurs obligations professionnelles. D'ailleurs, en tant qu'avocats en exercice, nous sommes tenus, selon nos obligations professionnelles et éthiques, de préserver la nature confidentielle des renseignements que nous recevons lorsque nous traitons avec nos clients. La présente politique en matière de protection des renseignements personnels s'ajoute à nos obligations professionnelles selon lesquelles nous sommes tenus au secret vis-à-vis de nos clients, et fait état, en termes généraux, des modalités relatives à la collecte, à l'utilisation, à la communication et à la protection des renseignements personnels de nos clients, d'autres personnes et des utilisateurs de notre site Web (« vous »).

« Renseignements personnels »

Selon les lois sur la protection des renseignements personnels au Canada, l'expression « renseignements personnels » désigne au sens large les renseignements sur les personnes identifiables. En règle générale, les renseignements personnels ne comprennent pas les coordonnées professionnelles, dont votre nom, votre titre ou votre poste ou encore votre numéro de téléphone ou de télécopieur au travail.

Responsabilité

Aux termes des lois sur la protection des renseignements personnels applicables, Grondin Savarese Légal est responsable des renseignements personnels dont il a la possession ou le contrôle, ce qui comprend les renseignements personnels qu'il reçoit directement, de la part de clients particuliers ou d'autres personnes, et les renseignements personnels qu'il reçoit indirectement de clients ou de tiers. Nous avons adopté des politiques et des procédures dont l'objectif est de protéger les renseignements personnels.

Quels renseignements personnels recueillons-nous?

Les renseignements personnels que nous recueillons sur vous comprennent votre nom et vos coordonnées personnelles, des renseignements sur la facturation et vos comptes et sur votre dossier juridique, ainsi que les autres renseignements dont nous avons besoin pour vous fournir des conseils et des services juridiques. Voici des exemples des renseignements que nous pouvons recueillir : des renseignements personnels sur les administrateurs, les dirigeants et les employés d'un client ou d'une autre partie, sur les témoins, les bénéficiaires, les membres de la famille, les parties adverses ou les parties intéressées, et des renseignements sur les actionnaires, les porteurs de titres, les épargnants, les investisseurs ou souscripteurs éventuels, les partenaires commerciaux, les sociétés cibles, les concurrents ou la clientèle de clients, des particuliers, des clients, des participants à des régimes de retraite ou d'autres parties qui sont des particuliers.

Nous pouvons également recueillir des renseignements concernant vos accès en ligne par notre site Web grondinsavarese.com. Nous pouvons recueillir ces renseignements aux fins de vous authentifier, donner accès aux renseignements et autrement administrer le Site, et aux fins d'analyse, pour mieux comprendre les interactions numériques concernant notre cabinet.

Pourquoi nous recueillons, utilisons et communiquons des renseignements personnels

Généralités

Grondin Savarese Légal recueille, utilise et communique des renseignements personnels principalement pour fournir des services juridiques professionnels à ses clients et pour les représenter et, notamment, pour faire ce qui suit :

- pour amorcer et entretenir une relation avec le client, lui fournir des services et des conseils juridiques, remplir ses obligations juridiques et éviter les conflits d'intérêts en droit;
- pour échanger des renseignements personnels avec des tiers afin de fournir des services juridiques dans le cadre d'une procédure judiciaire, comme un litige ou une procédure d'arbitrage ou de médiation. Les tiers peuvent comprendre des parties adverses, des parties intéressées, des avocats et des conseillers étrangers ou adverses, entre autres, des témoins, des tribunaux, des arbitres, d'autres décideurs et des experts;

- pour représenter les clients dans des opérations commerciales comprenant l'échange ou la communication de renseignements personnels, dont des opérations d'achat, de vente et de location, des fusions, des arrangements ou tout autre type d'acquisition ou d'aliénation, des appels publics à l'épargne, des opérations de titrisation, de placement ou de financement ou d'autres opérations;
- pour amorcer et entretenir des relations commerciales avec les clients, les fournisseurs et des tiers, notamment pour dresser une facture, administrer les comptes, recueillir et traiter les paiements, évaluer la cote de solvabilité et remplir des obligations contractuelles;
- pour mettre à jour, améliorer et gérer nos bases de données et nos systèmes de gestion des documents, du savoir et des précédents;
- pour étudier la candidature d'employés et de membres du cabinet éventuels;
- pour déceler les erreurs, les actes de négligence, les violations de contrats, les actes frauduleux, le vol et d'autres activités illégales, et se protéger contre ceux-ci et, au besoin, pour respecter nos exigences en matière d'assurance;
- selon ce qui est autorisé aux termes des exigences ou des modalités juridiques ou réglementaires applicables, et pour s'y conformer.

Sites

- *Témoins* – Les témoins sont des petits éléments de données qui sont placés sur vos appareils lorsque vous visitez un site Web. Ils servent à « faire le suivi » de votre utilisation du site et à améliorer votre expérience client. Grondin Savarese Légal peut, à l'occasion, recueillir des renseignements personnels sur vous et votre utilisation du site grâce aux témoins tel qu'il est énoncé précédemment. Il est possible de régler certains navigateurs de façon à ce qu'ils rejettent tous les témoins. Si vous choisissez de modifier ainsi votre navigateur, il est possible que certaines des caractéristiques offertes par nos Sites ne soient pas accessibles.
- *Communications en ligne* – Les utilisateurs de notre Site qui souhaitent recevoir des publications et des renseignements, ainsi que les services requis, peuvent soumettre volontairement leurs renseignements personnels. Nous n'utilisons les renseignements personnels que vous fournissez qu'aux fins auxquelles vous les avez soumis.
- *Liens* – Nos Sites peuvent contenir certains liens vers d'autres sites Web. Soyez conscient du fait que les exploitants de ces sites Web pourraient aussi recueillir vos renseignements personnels, ainsi que des renseignements produits en conséquence de l'utilisation de

témoins lorsque vous utilisez un lien vers leurs sites Web. Osler n'est pas responsable de la façon dont ces tiers recueillent, utilisent ou communiquent vos renseignements personnels. Il importe donc que vous passiez en revue leur politique en matière de protection des renseignements personnels avant de leur fournir des renseignements personnels.

Fournisseurs de services

Si nous concluons des ententes avec des fournisseurs de services, des mandataires ou des entrepreneurs pour obtenir des services de stockage, de gestion et de traitement des renseignements personnels, comme des services de traitement des données, de stockage de documents et de soutien pour les logiciels, ainsi que des services de bureau, en conformité avec notre politique, nous exigerons de ces parties, soit par contrat ou autrement, qu'elles fournissent une protection comparable pour les renseignements personnels pendant qu'elles traitent ou gèrent les renseignements.

Consentement

Nous obtiendrons le consentement du client pour la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels sur lui, et le consentement d'autres personnes si les lois en matière de protection des renseignements personnels applicables l'exigent. Nous supposons qu'une personne a consenti à la collecte de renseignements personnels et à l'utilisation de ceux-ci, de manière raisonnable, aux fins auxquelles les renseignements ont été donnés si cette personne entre en communication avec nous ou nous fournit volontairement des renseignements personnels. Nous supposons aussi que les clients qui retiennent nos services, ou que les personnes qui sont parties adverses de nos clients dans des procédures ou des affaires, acceptent que nos professionnels et mandataires recueillent, utilisent et communiquent, d'une manière raisonnable, leurs renseignements personnels dans le cadre des services de représentation ou des conseils juridiques que nous fournissons à nos clients et des opérations ou procédures auxquelles ils participent.

Nous ne recueillons, n'utilisons ou ne communiquons aucun renseignement personnel sans le consentement de la personne, sauf si cette mesure est autorisée ou requise en droit, comme dans les cas suivants :

- un client nous fournit des renseignements personnels sur un tiers afin que nous puissions le représenter ou lui fournir des conseils juridiques;

- une ordonnance ou une assignation est délivrée ou, conformément aux règles de production applicables, un organisme de réglementation ou autre organisme ayant la compétence voulue pour exiger la production de documents exige pareille production;
- lorsque les renseignements sont rendus publics au sens des lois sur la protection des renseignements personnels applicables, comme dans des annuaires professionnels et autres, dans des registres publics, des dossiers judiciaires rendus publics ou des renseignements publiés;
- si nous enquêtons sur la violation d'une convention, d'un devoir juridique ou d'une loi et que l'obtention du consentement peut compromettre l'enquête ou l'exactitude des renseignements;
- si nous sommes tenus de communiquer des renseignements personnels à une autorité légitime;
- tel que cela peut par ailleurs être autorisé en droit.

En tant qu'avocats en exercice, nous sommes tenus de respecter des obligations professionnelles et éthiques, et nous ne communiquons aucun renseignement personnel qui est protégé par le privilège du secret professionnel de l'avocat, sauf si, en droit, il est possible de renoncer à ce privilège ou que nous devons communiquer ces renseignements.

Collecte, utilisation et communication restreintes des renseignements personnels

Nos méthodes pour recueillir les renseignements personnels sont justes et légitimes et, lorsque la situation s'y prête, nous obtenons ces renseignements directement auprès des particuliers. Dans toute la mesure du possible, nous restreignons le volume de renseignements personnels que nous recueillons, utilisons et communiquons à ce qui est nécessaire et approprié pour offrir nos services et conseils juridiques, ainsi que nos services de représentation, et pour exercer nos activités. Parmi les renseignements personnels que nous recueillons, utilisons et communiquons, seuls les coordonnées et les renseignements sur les préférences que les particuliers ont fournis sont utilisés pour tisser des liens avec les clients et pour notre expansion.

Nous constituons un dossier de tout travail effectué et des services que nous avons fournis conformément aux exigences de la réglementation et aux normes professionnelles. Ces dossiers peuvent comprendre des renseignements personnels. Nos dossiers sont stockés de façon qu'ils soient protégés contre un accès inapproprié et non autorisé (veuillez vous reporter à la rubrique *Mesures de sécurité* ci-après).

Exactitude des renseignements

Afin de fournir aux clients et aux abonnés un service de qualité professionnelle et pour que les préférences demeurent pertinentes, nous pourrions vous demander de mettre à jour vos renseignements personnels, vos coordonnées. Les clients sont priés de communiquer avec leur avocat afin de mettre à jour les renseignements personnels qu'ils conservent dans leurs dossiers clients.

Mesures de sécurité

Nous protégeons les renseignements personnels dans nos dossiers et notre système de gestion des documents contre la perte, l'utilisation inappropriée, l'accès non autorisé et l'altération en recourant à des installations sécuritaires, à la protection par mot de passe, à des pratiques et des outils de sécurité standards et à des politiques et des pratiques internes bien définies.

Accès à vos renseignements personnels

Les personnes désirant demander l'accès à des renseignements personnels que nous détenons peuvent envoyer une demande écrite à :
reception@grondinsavarese.com

Plainte concernant la conformité à la présente politique en matière de protection des renseignements personnels

Grondin Savarese Légal donnera suite aux plaintes déposées par des particuliers ou aux questions à propos de notre conformité à la présente politique et aux lois en matière de protection des renseignements personnels applicables. Nous ferons enquête concernant chaque plainte et tenterons de la résoudre.

Si vous souhaitez déposer une plainte, veuillez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels dont les coordonnées sont indiquées précédemment.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant cette politique en matière de protection des renseignements personnels ou notre traitement de renseignements personnels, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels dont les coordonnées sont indiquées précédemment.